

# Commentaires concernant le projet de loi no 3 sur les régimes de retraite municipaux

Par Jean-Pierre Maltais

Gestionnaire retraité

Saguenay, 19 août 2014

## ➤ Introduction

Le sujet des régimes de retraite municipaux me concerne à plus d'un titre; en tant que contribuable de l'une des cinq municipalités du Québec qui éprouvent le plus de difficultés dans la gestion de ce dossier, j'aimerais connaître la nature exacte des problèmes, leurs causes et les impacts possibles ou probables sur la fiscalité dans les prochaines années.

En tant que citoyen québécois, je m'interroge sur les justifications de l'approche envisagée par le gouvernement relativement aux municipalités, qui peut être perçue comme conflictuelle; devons-nous craindre des mesures semblables pour le milieu universitaire, aux prises lui aussi avec des régimes en mauvaise santé?

Enfin, en tant que retraité de la fonction publique, j'aimerais connaître les orientations claires du gouvernement concernant les régimes déficitaires, notamment le RRPE, dont je fais partie, et qui a vu son déficit passer de 499 millions \$ en 2008 à 1,9 milliards \$ en 2011.

## ➤ Recommandations

- La Régie des rentes du Québec devrait publier immédiatement un rapport détaillé et clair concernant la santé financière des régimes de retraite dans chacune des municipalités concernées.
- En l'absence de ces informations et considérant l'importance des enjeux, le projet de loi no 3 devrait être retiré ou son étude suspendue.
- En collaboration avec la Régie des rentes, le ministre des affaires municipales devrait mettre en place immédiatement un processus de médiation ou de conciliation pour trouver une solution acceptable et raisonnable aux problèmes actuels.
- Cette démarche devrait reposer sur la transparence et le sens des responsabilités de toutes les parties.
- Il revient au gouvernement et aux organisations syndicales de faire preuve d'un leadership éclairé dans les circonstances actuelles; jusqu'à présent le gouvernement a fourni peu de véritables justifications à l'appui de sa position.

- Le gouvernement devrait préciser sa position concernant la problématique des régimes de retraite dans les universités et dans la fonction publique, dont certains semblent également en mauvaise santé.

➤ Résumé des constats

- La problématique des régimes de retraite municipaux est complexe et semble très différente d'une municipalité à l'autre.
- Jusqu'à présent le citoyen ordinaire a été peu informé des raisons justifiant l'introduction du projet de loi no 3, autrement que par des affirmations générales qui éclairent le débat incomplètement.
- Dans la grande majorité des municipalités, la santé des régimes de retraite se serait maintenue à un niveau acceptable ou se serait améliorée entre 2009 et 2012.
- La santé des régimes se serait détériorée fortement dans une trentaine de municipalités, mais le passif demeurerait inférieur à 200 \$ par habitant au 31 décembre 2012.
- La situation semble plus problématique dans sept municipalités, comptant au total un million d'habitants et 10 300 employés (personnes/année) au 31 décembre 2012.

# Portrait de l'ensemble des municipalités

- Liste des abréviations
  - RPD : régime à prestation déterminée
  - RPDCAP : régime à prestation déterminée capitalisé
  - RPDNCAP : régime à prestation déterminée non capitalisé

1. Pour l'ensemble des municipalités du Québec, l'actif net des RPDCAP au 31 décembre 2012 s'élève à 3,2 millions \$; à noter que le déficit de comptabilisation de 3,9 milliards \$ ne tient pas compte des gains actuariels non amortis (4 milliards \$). Voir tableau 1.

Tableau 1. Actif, passif et déficit des RPDCAP

		Déficit de comptabilisation	Actif (passif) RPDCAP
		24045	22200
	Population		
Toutes les municipalités	7 857 516	(3 935 137 530 \$)	<b>3 175 308 \$</b>
100 000 et plus	3 799 983	(3 522 245 483 \$)	42 438 192 \$
25 000 @ 99 999	1 488 136	(280 617 721 \$)	(22 376 478 \$)
10 000 @ 24 999	813 331	(119 394 973 \$)	(16 416 236 \$)
2000 @ 9 999	1 131 971	(12 429 047 \$)	(361 629 \$)
1 @ 1 999	624 095	(450 306 \$)	(108 541 \$)

2. Les municipalités de 100 000 habitants et plus ont un actif net de 42,4 millions \$ (RPDCAP).
3. Pour l'ensemble des municipalités, le passif des RPDNCAP atteint 709,7 millions \$, dont 618,7 millions \$ dans les municipalités de 100 000 habitants et plus. Voir tableau 2.

Tableau 2. Passif des RPDNCAP

Toutes les municipalités	100 000 et plus	25 000 @ 99 999	10 000 @ 24 999	2000 @ 9 999	1 @ 1 999
(709 713 330 \$)	(618 718 483 \$)	(66 099 584 \$)	(20 100 715 \$)	(4 516 209 \$)	(278 339 \$)

4. Pour l'ensemble des municipalités, le passif combiné par habitant des RPDCAP et des RPDNCAP est de 90 \$, et est causé essentiellement par les RPDNCAP; il est nettement plus élevé dans les municipalités de 100 000 habitants et plus, par rapport aux autres groupes (Tableau 3).

Tableau 3. Passif par habitant

	Toutes les municipalités	100 000 et plus	25 000 @ 99 999	10 000 @ 24 999	2000 @ 9 999	1 @ 1 999
RPDCAP	0 \$	11 \$	(15 \$)	(20 \$)	(0 \$)	(0 \$)
RPDNCAP	(90 \$)	(163 \$)	(44 \$)	(25 \$)	(4 \$)	(0 \$)
TOTAL RPD	(90 \$)	(152 \$)	(59 \$)	(45 \$)	(4 \$)	(1 \$)

5. Le passif des RPDNCAP dépasse 15 000 \$ par employé (personnes/année) dans les municipalités de 100 000 habitants et plus.

Tableau 4. Passif par employé

	Toutes les municipalités	100 000 et plus	25 000 @ 99 999	10 000 @ 24 999	2000 @ 9 999	1 @ 1 999
RPDCAP	36 \$	1 037 \$	(2 001 \$)	(2 267 \$)	(26 \$)	(7 \$)
RPDNCAP	(8 052 \$)	(15 122 \$)	(5 911 \$)	(2 775 \$)	(324 \$)	(19 \$)
TOTALRPD	(8 016 \$)	(14 084 \$)	(7 911 \$)	(5 042 \$)	(350 \$)	(26 \$)

## Portrait détaillé par municipalité

6. Si on considère uniquement les 117 municipalités (5 988 786 habitants, 58 022 personnes/année) qui avaient un actif (passif) ou un déficit concernant les retraites au 31 décembre 2012, on constate que
- a. 24 municipalités avaient un actif (montant positif) au poste des régimes de retraite.
  - b. 70 avaient un passif inférieur à 100 \$ par habitant.
  - c. 8 municipalités avaient un passif entre 100 et 200 \$ par habitant.
  - d. 15 municipalités avaient un passif supérieur à 200 \$ par habitant (tableau 5).

Tableau 5. Passif, 200 \$ par habitant et plus

	2012	2012	2012/2009
Municipalité	Population	Passif	Passif
<i>Laval</i>	404 639	(555 \$)	1,30
Québec	515 638	(401 \$)	1,88
<i>Fermont</i>	2 881	(392 \$)	1,62
Saguenay	144 231	(379 \$)	1,80
Granby	63 759	(374 \$)	0,58
Baie-Comeau	21 948	(345 \$)	1,45
Châteauguay	46 264	(276 \$)	1,49
Thetford Mines	25 427	(276 \$)	8,26
<i>Saint-Lambert</i>	22 207	(274 \$)	1,17
Westmount	21 019	(268 \$)	1,39
<i>Dorval</i>	19 013	(258 \$)	1,09
Pointe-Claire	31 456	(238 \$)	0,84
<i>Montréal-Est</i>	3 928	(237 \$)	1,19
Longueuil	236 404	(216 \$)	2,02
Sherbrooke	157 260	(202 \$)	0,78

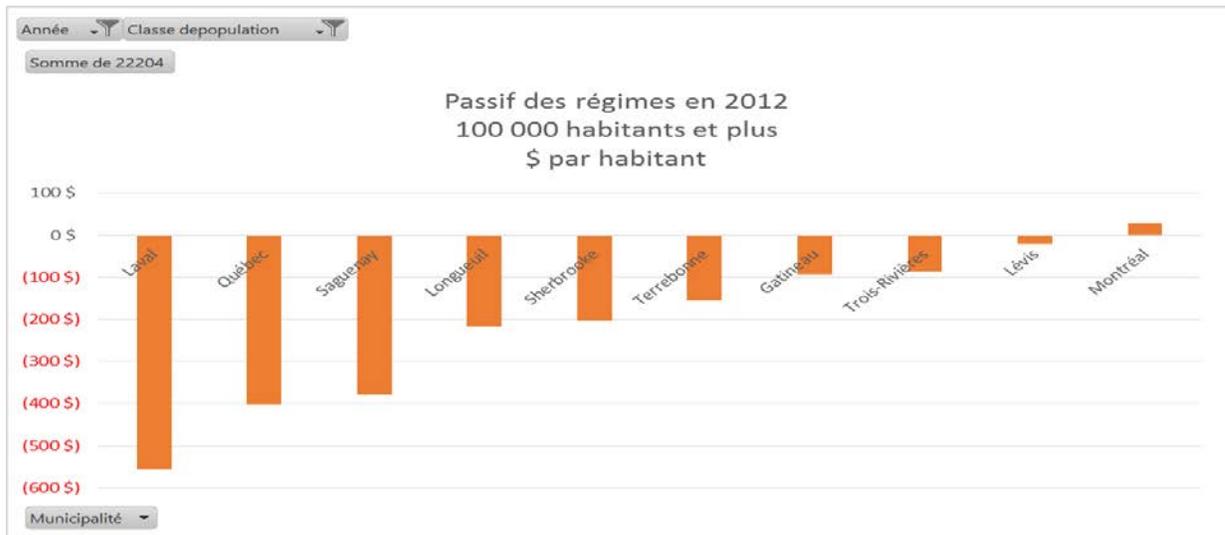
*Italique : placements supérieurs au passif*

1. Si on tient compte des placements détenus par ces 15 municipalités, seulement 10 d'entre elles avaient un passif «net» supérieur à 100 \$ par habitant.
2. Dans 3 de ces municipalités, le passif des régimes (sans tenir compte des placements) avait diminué entre 2009 et 2012, alors qu'il avait augmenté dans les 7 autres (2,6 fois plus en moyenne).
3. Ces chiffres démontreraient qu'au 31 décembre 2012, la situation des régimes de retraite serait plus critique dans 7 municipalités, comptant un millions d'habitants et 10 000 employés (personnes/années).

e. Dans les 102 municipalités ayant un passif inférieur à 200 \$ par habitant, la santé des régimes de retraite était stable ou s'était améliorée dans la majorité des cas, alors qu'elle s'était détériorée dans une trentaine de cas.

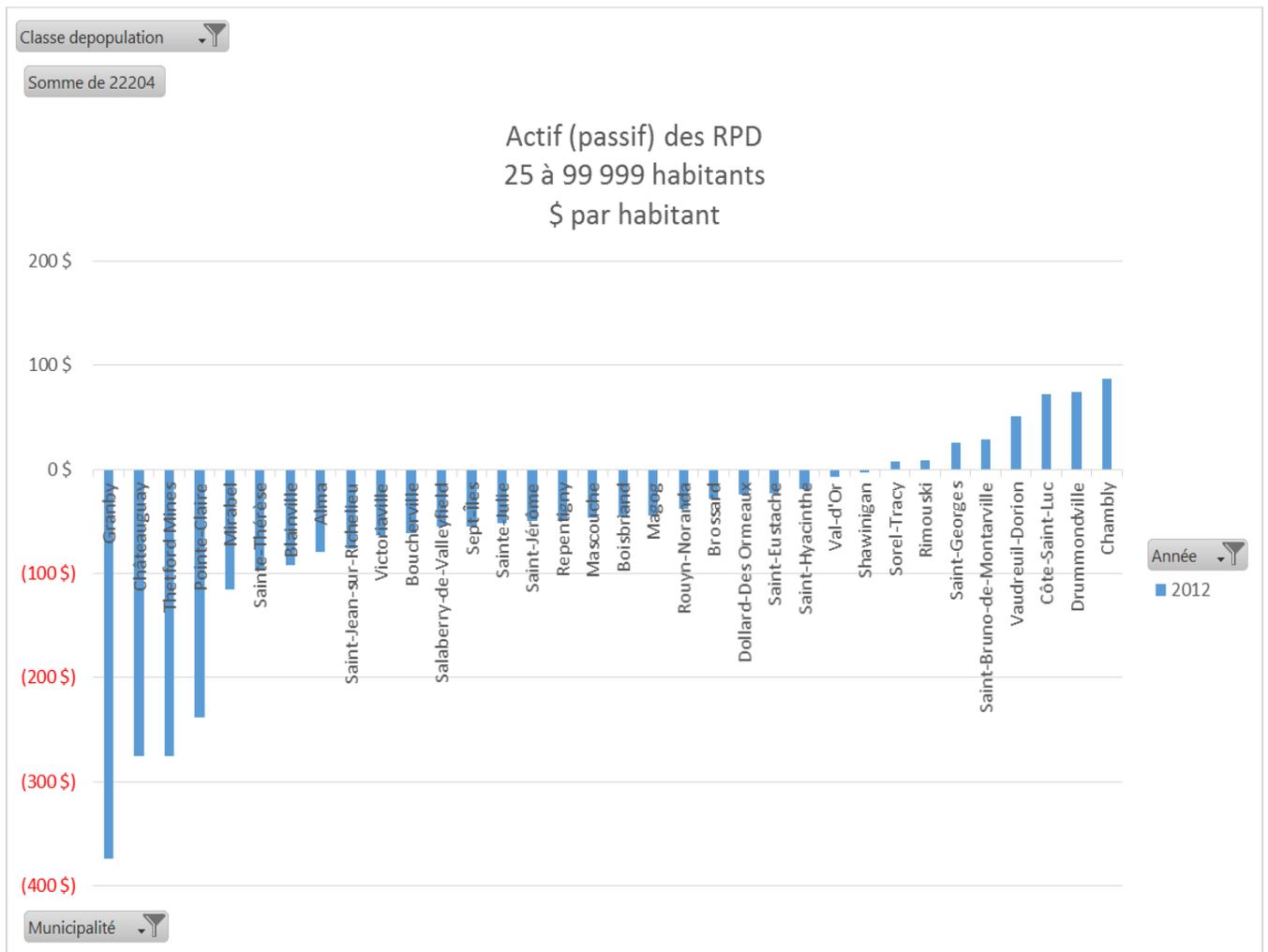
7. Le passif par habitant des RPD diffère considérablement entre les municipalités de 100 000 habitants et plus; il est très élevé à Laval, Québec et Saguenay, relativement faible à Gatineau, Trois-Rivières et Lévis; Montréal affiche un actif. Voir graphique 1.

Graphique 1. Passif par habitant des RPD, 100 000 habitants et plus



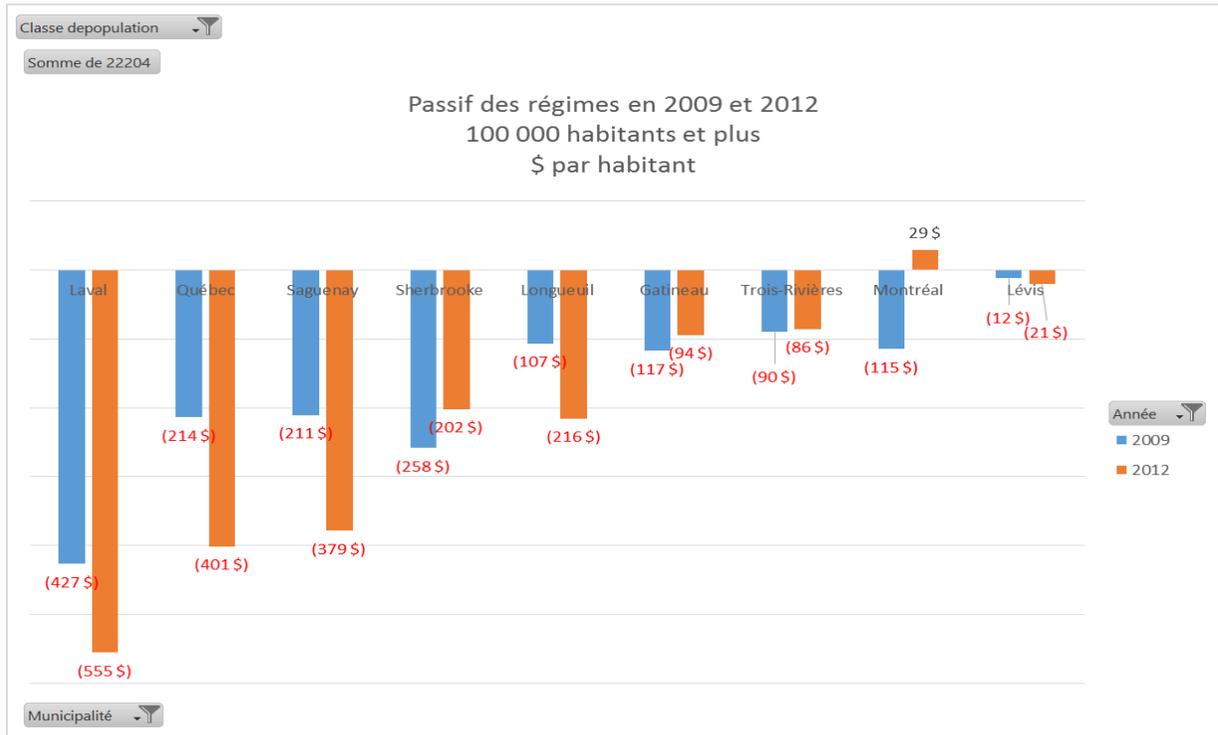
8. Les différences sont importantes également dans le groupe de 25 000 à 99 999 habitants; le passif est plus élevé à Granby, Chateauguay, Thetford Mines et Pointe-Claire; dans 21 municipalités, le passif est inférieur à 100 \$ par habitant; huit municipalités (sur 34) ont un actif. Voir graphique 2.

Graphique 2. Actif (passif) des RPD, 25 à 99 999 habitants



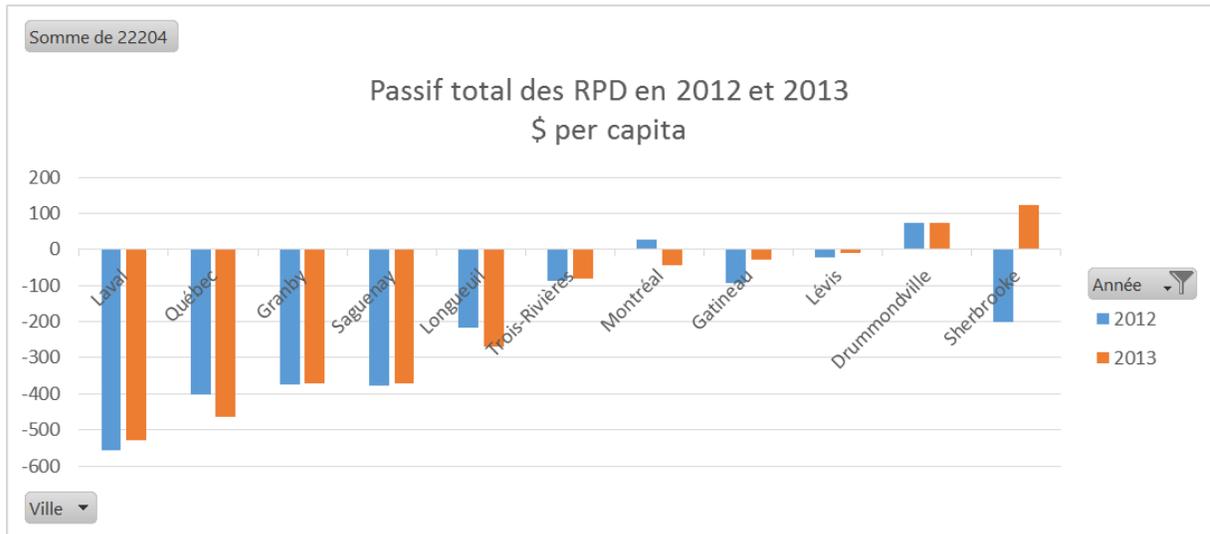
9. La variation du passif total des RPD entre 2009 et 2012 diffère considérablement d'une municipalité à l'autre, notamment dans le groupe de 100 000 habitants et plus : augmentation à Laval, Québec, Saguenay et Longueuil; diminution à Sherbrooke, Gatineau, Trois-Rivières et Montréal. Voir graphique 3.

Graphique 3. Variation du passif entre 2009 et 2012



10. La variation entre 2012 et 2013 diffère également entre les municipalités : augmentation à Québec, Longueuil et Montréal, diminution importante à Gatineau et Sherbrooke. Voir graphique 4.

Graphique 4. Variation du passif entre 2012 et 2013



JPM 19 août 2014